



Lundi 28 septembre 2026

SANTERRE HAUTE-SOMME

PONT-CANAL DE LA SOMME : TRAVAUX SUR LA ROUTE PÉRONNE-ALBERT À CLÉRY-SUR-SOMME

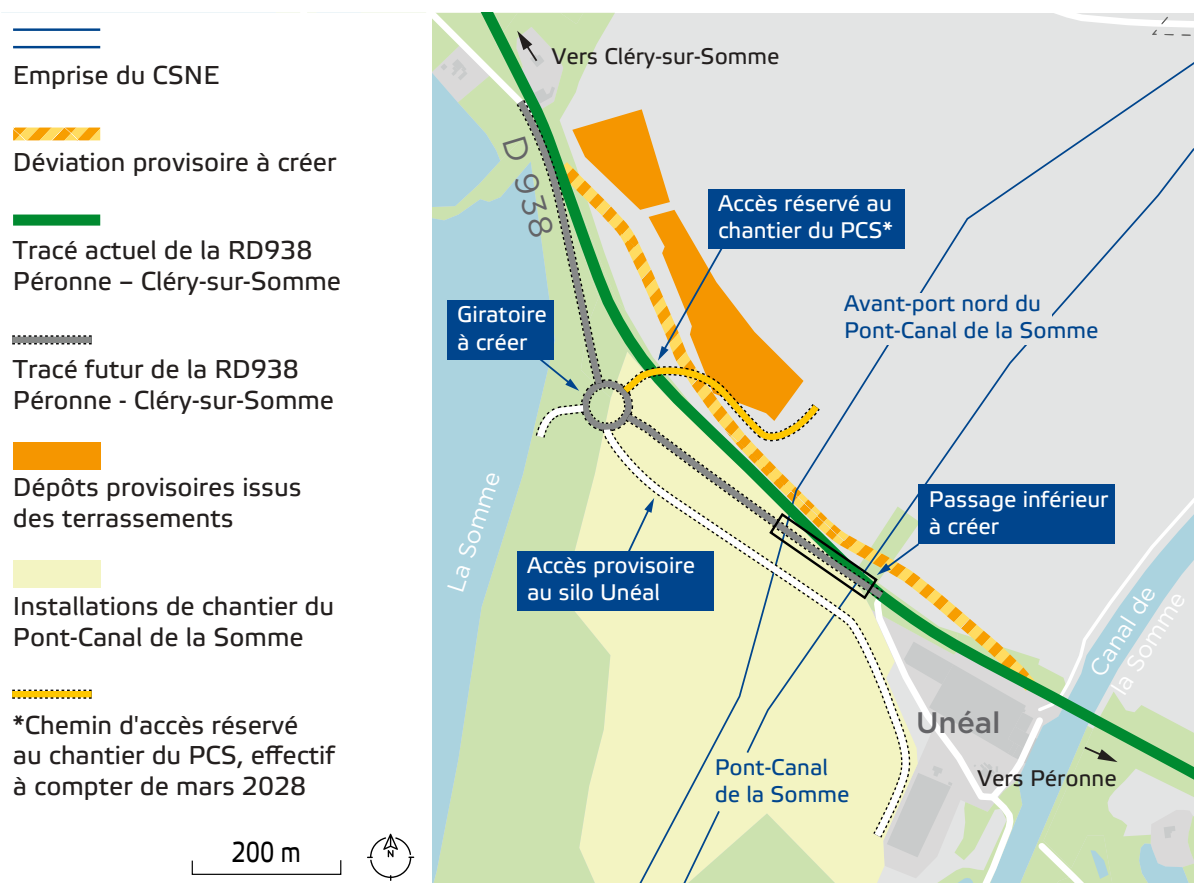
De quoi s'agit-il ?

À compter de la fin septembre 2026 et jusqu'en mai 2027, une déviation provisoire sera construite à hauteur de Cléry-sur-Somme, entre la coopérative agricole Unéal, située rue du Pré de l'Orgibet, et l'entrée de la commune, rue d'Albert.

En quoi consistent ces travaux ?

Cette opération fait partie des travaux préparatoires du chantier de construction du Pont-Canal de la Somme (PCS).

La création d'une déviation provisoire de la RD938 permettra la réalisation d'un giratoire nécessaire pour la gestion des accès au chantier du PCS et le maintien de la desserte du silo, ainsi que pour la construction du futur passage de la route sous le Canal Seine-Nord Europe.



Quelles sont les incidences sur la circulation ?

Pendant les travaux de construction de la chaussée et des accotements de la déviation provisoire, la circulation sur la RD938 actuelle sera maintenue. La vitesse sera abaissée de 80 à 50 km/h. Certaines phases de travaux pourront nécessiter la mise en place d'une circulation alternée : au début du chantier durant une à deux semaines, puis à l'issue de la construction afin de procéder au raccordement de la RD938 avec la déviation provisoire, ainsi que pour réaliser les enrobés. Ces raccordements pourront également être réalisés lors de fermetures nocturnes ponctuelles. Une signalisation routière sera mise en place en amont et en aval des travaux.

Les étapes du rétablissement de la RD938 dans le cadre de la construction du Pont-Canal de la Somme

- + **Fin septembre 2026 - Mai 2027*** : construction de la déviation provisoire de la RD938 :
- + **Mai 2027 - Mars 2028**** : basculement de la circulation sur la déviation provisoire (période de construction du giratoire) :
- + **Mars 2028 - Octobre 2029**** : basculement de la circulation sur le nouveau giratoire et une partie de la RD938 provisoire (période de construction du passage inférieur) :
- + **Octobre 2029**** : basculement définitif de la circulation sur la RD938 rétablie.

Passage inférieur de la RD938 sous l'avant-port nord du Pont-Canal de la Somme



@CanalSeu - SCSNE

UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe
ne sont pas des terrains de jeu !



- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

**Date prévisionnelle susceptible d'évoluer en fonction de l'avancement des travaux.

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS

santerre.hautesomme@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

